



# Dossier de la commission de contrôle

---

## Ferrières-en-Gâtinais



03 mai  
2023

[www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)





ÉDITORIAL .....	P.3
1. CADRE PATRIMONIAL, HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE .....	P.5
1.1 Histoire .....	P.6
1.2 Situation géographique et administrative .....	P.8
1.3 Équipements, commerces et services .....	P.10
1.4 Patrimoine de la commune .....	P.14
2. ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS LA DERNIÈRE COMMISSION .....	P.26
3. PROGRAMME PLURIANNUEL : LE PROJET PATRIMONIAL POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES .....	P.41

**Gérard LARCHERON,**  
Maire de Ferrières-en-Gâtinais  
Président de la Communauté  
de Communes des 4 Vallées



Retrouvez l'actualité de Ferrières sur :



Mesdames, Messieurs les membres de la commission,

Faire partie de la famille des Petites Cités de Caractère® (PCC) est un label que nous nous devons d'honorer avec application.

Les engagements pris dans le cadre de la charte des PCC constituent un fil rouge qui permet aux élus et agents territoriaux de donner un sens aux décisions à prendre pour améliorer le patrimoine matériel et immatériel de notre cité.

C'est ainsi qu'au cours des 5 années qui ont suivies notre labellisation, nous avons œuvré avec ces objectifs en ligne de mire, le document de présentation vous permettra d'apprécier les efforts faits en adéquation avec notre budget communal et ses évolutions.

L'une de nos priorités majeures consistait à redynamiser le centre-ville de notre cité médiévale et parmi les projets réalisés et en cours, nous avons privilégié entre autres, le tourisme, le commerce de proximité, le service à la population, les déplacements doux :

- La réhabilitation du patrimoine classé de Ferrières en commençant par l'église Notre-Dame de Bethléem et en menant l'étude de la réhabilitation de l'Abbatiale St Pierre St Paul dont les travaux sont à programmer avec la DRAC
- La reprise de bâtiments commerciaux en centre-ville, en restaurant les pas de portes et les appartements attenants pour favoriser l'installation d'artisans d'art et de commerçants.
- L'enfouissement des réseaux aériens
- L'installation de l'Espace France Services avec un dispositif permettant d'établir les formalités pour les cartes nationales d'identité et les passeports
- La revitalisation de la Poste par une agence intercommunale postale
- La mise en œuvre du projet de pôle de santé en centre-ville pour y accueillir des médecins salariés mais aussi des professions médicales et paramédicales libérales

Je vous souhaite une bonne et riche découverte ou re découverte de Ferrières.

Le Maire,  
Gérard LARCHERON

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'G. Larcheron', written in a cursive style.



# 1. Cadre patrimonial, historique et géographique

# 1.1

## Histoire

Plusieurs siècles avant J.C, des hommes se sont rassemblés dans la vallée de la Cléry pour y exploiter le minerai de fer qui affleurerait le lit de la rivière. Richesse qui donnera son nom, bien plus tard, à Ferrières-en-Gâtinais. En effet, le mot latin Ferraria désigne le travail du minerai de fer. Un monastère est fondé par des disciples du moine irlandais Saint Colomban.



Tour Saint-Fiacre avant



Tour Saint-Fiacre maintenant

Au VII<sup>e</sup> siècle, en 620, le Comte Vandelbert, gouverneur du Gâtinais, fait reconstruire le monastère et se met sous la protection du pape, pour éviter la mainmise de l'Archevêque de Sens car le Gâtinais fait partie de ce diocèse. Déclarée abbaye royale par Philippe 1<sup>er</sup>, Ferrières va connaître du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, 600 ans de rayonnement spirituel et culturel remarquable.

D'illustres personnages ont contribué à la renommée de Ferrières. Dagobert donne des terres en échange d'une messe perpétuelle pour le repos de son âme. Pépin le Bref (714-768), père de Charlemagne, y aurait affronté dans les Arènes un lion et un taureau, scène immortalisée par un chapiteau de l'abbaye. Charlemagne pousse son conseiller Alcuin à établir dans l'abbaye une école monastique qui fera de Ferrières un centre intellectuel renommé dans toute l'Europe carolingienne.

En effet, le IX<sup>e</sup> siècle est la période la plus brillante de l'abbaye, qui adopte la réforme bénédictine. A sa tête, on trouve d'importantes personnalités du monde carolingien en relation avec la Cour impériale d'Aix-la-Chapelle : Alcuin (794-804), Aldric (821-829), Loup (841-862). Le monastère connaît alors un immense rayonnement spirituel grâce à son scriptorium (atelier de copistes) et à son comptoir en baie de Canche qui lui permet de commercer avec les îles britanniques. En 879, deux souverains, Louis III et Carloman, fils du roi Louis II le Bègue, sont couronnés à Ferrières.

Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, le monastère vit une autre ère de prospérité, marquée par la reconstruction de l'église Saint-Pierre - Saint-Paul dont le pape Alexandre III vient consacrer l'autel en 1163. Le monastère, protégé par une enceinte et une forteresse royale, n'échappe pas cependant au désastre de la guerre de Cent Ans : occupation par les Anglais et incendie des bâtiments en 1427. La vie spirituelle et matérielle est rétablie par l'Abbé Louis de Blanchefort (1478-1505), filleul du Roi Louis XI, qui reconstruit les bâtiments monastiques.

La ville a le droit de reconstruire sa muraille. Les travaux commencés sous François 1<sup>er</sup> s'achèvent sous Henri II (1530 et 1552). Après les guerres de Religion, c'est le grand Prieur Dom Morin (1610-1628) qui rétablit le pèlerinage à Notre-Dame de Bethléem grâce à la protection du Roi Louis XIII.

La Révolution disperse tous les moines. Les bâtiments sont vendus comme biens nationaux et en partie détruits. Les deux églises, aujourd'hui classées Monuments Historiques, sont sauvées par leur affectation au culte paroissial.

La ville de Ferrières a gardé un tracé orthogonal. Son enceinte, munie de tours rondes est englobée dans les maisons modernes, mais bien visible sur les plans cadastraux. Seules 3 tours sont actuellement visibles.



FERRIÈRES en GATINAIS -- Entrée du Faubourg de Perrey  
Tour du Perray avant



Tour du Perray maintenant

Ferrières était une ville royale puisqu'elle avait une enceinte dont la construction avait été demandée au roi.

Elle avait des échevins qui la représentaient ; les grands désaccords sont réglés par le bailli royal siégeant à Sens. À partir de la Révolution, elle avait un conseil municipal provisoire et dépendait du district de Montargis. Elle deviendra plus tard chef-lieu de canton.



Plan de l'Abbaye de Ferrières-en-Gâtinais, 1780  
(Archives départementales du Loiret)

#### CONSTRUCTIONS INTRA MUROS

- Avant 1848
- 1848 / 1948
- Après 1948
- Abbaye



Évolution des constructions

# 1.2

## Situation géographique et administrative

La commune de Ferrières-en-Gâtinais est située dans le quadrant nord-est du département du Loiret, à 12 km de Montargis et en limite sud du département de la Seine-et-Marne.

Elle fait partie de la Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V) qui regroupe 19 communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle compte plus de 17000 habitants. La CC4V est dans le périmètre du Pays Gâtinais qui couvre 69 communes et 5 communautés de communes, soit une population de 58 000 habitants pour une superficie de 1 700 km<sup>2</sup>.



Ferrières-en-Gâtinais à l'échelle de la France

La situation excentrée de Ferrières-en-Gâtinais par rapport à Orléans et son bassin d'emploi pousse la commune vers la zone d'attraction de la région parisienne.

La ville est facilement accessible depuis les réseaux routiers et ferroviaires. En effet, elle est localisée en limite de la Seine-et-Marne sur l'axe de l'ancienne RN7. Elle est desservie par les autoroutes A77, A19 et A6. La ligne R du Transilien relie Paris-Gare de Lyon à Montargis, tout en desservant la gare de Ferrières-Fontenay. Les principaux axes de la commune sont la RD96 traversant la ville du nord au sud, la RD115, la RD32 et la RD33.





La Cléry, affluent du Loing et sa dérivation, la Gobine, traversent la commune. Le bourg ancien de Ferrières-en-Gâtinais se situe en limite de coteau, sur la bordure intérieure d'une boucle de la vallée de la Cléry, à une altitude moyenne de 80 m. Cette implantation traditionnelle explique la présence ancienne des remparts et d'un glacis côté est, et l'absence de construction dans la plaine de la Cléry sujette aux inondations traditionnelles de la rivière.

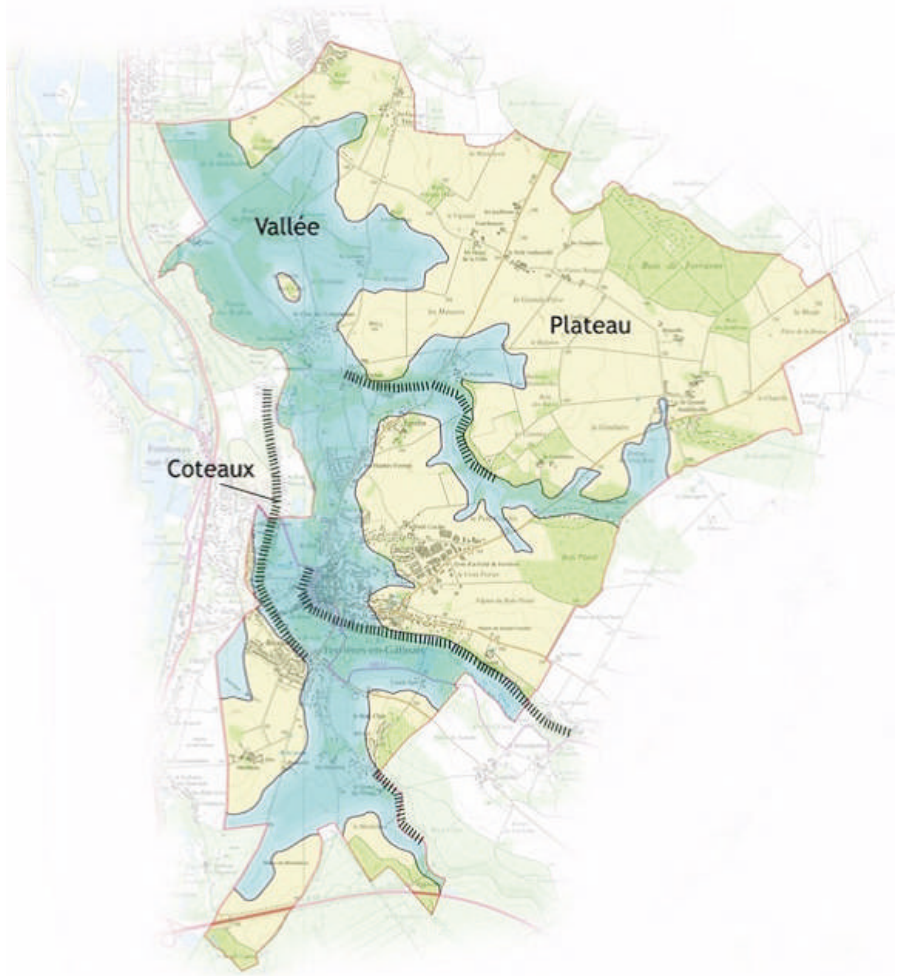


Vue aérienne du centre bourg de la cité

Trois unités paysagères :

- Le plateau
- Les coteaux
- La vallée

La carte de Cassini exprimait déjà cette géomorphologie mettant en valeur la pente des coteaux qui délimitent le plateau de la vallée.



Carte de Cassini

## BUDGET 2023

Fonctionnement :

5 577 953,67 €

Investissement :

9 269 069,24 €

La rénovation de l'église Notre-Dame de Bethléem qui a déjà généré un investissement d'environ 2 300 000 € jusqu'à ce jour, sera terminée avec des crédits inscrits à hauteur de 400 000 € au BP 2023.

Année qui sera également le commencement de la politique de restauration des tableaux « Dom Morin » et « Calvaire » et de leur cadre, présents au sein de l'église, à hauteur de 30 000 €.

# 1.3

## Équipements, commerces et services

Chaque vendredi matin, dans les rues du bourg, le marché regroupe une vingtaine de commerçants ambulants proposant des produits locaux, artisanaux, ou alimentaires variés et de qualité.

La commune de Ferrières offre 1 200 emplois sur son territoire, occupés par 350 Ferriérois et 850 personnes venant de l'extérieur. Une zone d'activité (ECOPARC) avec 800 emplois verra le jour en 2025 et 400 emplois en plus à l'horizon 2027.

La cité de Ferrières propose tous les services et commerces de proximité :

- 1 café
  - 1 bar tabac-presse
  - 6 restaurants + une offre de vente à emporter (pizza et kebab)
  - 2 supermarchés (Lidl et Carrefour market)
  - 2 pharmacies
  - 2 boulangeries
  - 1 boucherie
  - 1 épicerie
  - 1 opticien
  - 1 hôtel (3 étoiles labelisé "Hôtel Logis de France")
  - 1 camping municipal (2 étoiles)
  - 2 fleuristes
  - 6 coiffeurs
  - 2 esthéticiennes
  - 1 masseuse bien-être
- et de nombreuses activités paramédicales (podologue, sophrologue, kinésithérapeute, ostéopathe, chiropraticien, infirmières, dentiste...)



## Des équipements sportifs pour tous :

- 1 piscine intercommunale
- 3 courts de tennis
- 2 gymnases
- 1 dojo
- 1 terrain multisports
- 1 terrain de pétanque
- 1 aire de jeux
- 1 skate park
- 1 stade
- 1 aire de musculation



*Piscine intercommunale*



*Aire de jeux*



*Dojo*



*Gymnase*



*Skate Park*



La structure propose expositions, animations, activités et rencontres autour des métiers d'art. Des stages individuels ou collectifs sont proposés au public, aux scolaires et aux enfants des centres de loisirs. Artistes et artisans professionnels du Gâtinais présentent leur travail et leur production au sein d'un espace d'exposition permanente. Ils proposent également des expositions temporaires thématiques individuelles ou collectives.



Bibliothèque municipale «Loup de Ferrières»  
Une dizaine d'animations à l'année



Une vingtaine d'associations participe activement à l'animation de la ville dans différents domaines (sportif, culturel, loisirs...). Pour exemples :

- L'Entente Sportive Gâtinaise comprend 24 sections.
- L'A.R.F (Association de Recherche sur le Ferriérois) s'emploie à la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique. Actuellement, elle œuvre sur le recensement des puits et des lavoirs du territoire intercommunal.
- La chorale « ChanteCléry » se produit chaque année dans l'Abbatiale Saint-Pierre Saint-Paul et l'Église N.D. Bethléem.
- Des associations œuvrent pour le maintien du patrimoine viticole : la confrérie de la Saint-Vincent et l'association Vigne et Œnologie du Gâtinais.
- L'association « Pleins Jeux » organise deux concerts annuels au sein de l'abbatiale ou de l'église, et Ferrières est partenaire du festival de Sully et du Loiret en accueillant chaque année un concert.
- Des manifestations de l'association "la Rue de l'Art" sont régulièrement organisées au sein du cœur de village.

Ainsi que de nombreux artisans d'art : créatrice de lampes et d'abats-jours, vitrailliste, rentissage, créateur d'objets détournés, tapissier, créatrice de vannerie en papier, céramiste, peintres...

De plus, une antenne de proximité du Conservatoire de Musique et de Danse est présente à Ferrières.



Concert Pleins Jeux - Abbaye Saint-Pierre Saint-Paul



La Rue de l'Art



Exposition ARF



Chorale ChanteCléry - Église Notre-Dame de Bethléem



Entente Sportive Gâtinaise



Vignes et Oenologie du Gâtinais

# 1.4

## Patrimoine de la commune

### 1.4.1

#### Patrimoine architectural et urbain

Des faubourgs se sont constitués au-delà de l'enceinte traditionnelle, leurs caractéristiques communes sont les suivantes :

- Continuité du bâti créant des îlots denses et compacts
- Le réseau viaire se constitue de rues sinueuses et de places à géométrie variable

Le bâti se caractérise généralement par :

- Une implantation continue avec des gabarits relativement modestes
- Une architecture traditionnelle (pierres de taille, moellons, briquettes, tuiles plates, lucarnes...)

Les fermes et les hameaux sont nombreux. Ils s'implantent souvent sur les hauteurs ou au milieu du domaine agricole.

La caractéristique commune des fermes est la continuité du bâti créant un principe de courée ou cour carrée (couramment en U)

Saint-Séverin, le Petit-Ambreville, le Grand-Ambreville, le Bois du Sellier, Egrefin, Birague, la Queue de l'Étang, Tirelande, la Genetière, le Perrocher, la Grange Tascher, les Jeuffrons et le Pressoir sont les principaux hameaux qui composent le paysage rural de Ferrières-en-Gâtinais.

Les altitudes sur le territoire communal varient de 73 mètres au niveau de la Cléry, à 123 mètres au nord-est de la commune.

Le paysage communal est marqué par :

- La vallée principale de la Cléry
- Les petites vallées sèches de Tirelande et de la Queue de l'étang
- Le vaste plateau agricole s'étend au nord et à l'est où sont cultivés principalement des céréales et oléagineux.



Ancienne Tannerie



## 1.4.2 Monuments

### Abbatiale Saint-Pierre Saint-Paul

(Monument classé en 1840)

Fondée par Clovis, l'abbaye bénédictine de Ferrières a été abbaye royale et papale dès le VII<sup>e</sup> siècle. Abbaye papale, elle dépendait sans intermédiaire du pape ; abbaye royale, elle était placée directement sous la juridiction et la protection du roi, les moines ayant la liberté d'élire leur abbé, avec toutefois l'agrément du monarque. C'est à l'époque carolingienne que l'abbaye de Ferrières adopte la Règle de saint Benoît, comme les autres couvents. En 794, Charlemagne y place son ami Alcuin. Sous l'autorité bienveillante de ce fin lettré, un des hommes les plus savants de la cour, Ferrières devient alors la « nouvelle Athènes ». Son scriptorium et sa bibliothèque sont parmi les plus prestigieux de l'époque.



### Ancienne Abbaye

(Monument classé en 1921)

La Cour de l'Abbaye était autrefois au cœur du monastère bénédictin.

En effet, l'aire centrale dégagée correspond approximativement à celle du cloître, constitué initialement de quatre galeries couvertes (on remarque quelques arrachements à ces piliers au mur sud de l'église et sur le bâtiment oriental).

Ce cloître desservait les lieux essentiels de la vie communautaire.



### Église Notre-Dame de Bethléem

(Monument classé en 1921)

L'église dédiée à Notre-Dame de Bethléem est le plus petit des deux édifices religieux de la place. On y entre habituellement par la porte latérale située sur la façade nord. Cette ouverture est surmontée d'une statue de la Vierge avec cette inscription en latin : « Ne insalutata hospite » – « N'entrez pas sans saluer l'hôtesse », c'est-à-dire Marie. On raconte que Saint-Pierre avait envoyé trois disciples évangéliser la Gaule : Saint-Altin, Saint-Savinien et Saint-Potentien. Arrivés au moment de la fête de Noël, ils eurent une vision de la Nativité et se seraient écrié : « C'est un nouveau Bethléem ». Ils construisirent alors sur le site de cette vision une chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame de Bethléem.







**Façade et toiture du Pavillon Louis XIII**

(Monument inscrit en 1926)

Ce pavillon a été construit au début du XVII<sup>e</sup> siècle en avancée dans le grand jardin entouré de murailles et séparé de la cour de l'Abbaye. La façade est un rappel des Salines d'Arc-et-Senans et des pavillons du mur d'enceinte de l'Octroi de Paris.



**Fortifications de l'ancienne Abbaye**

(Monument inscrit le 13/03/1991)



**Croix de l'Hosannaire** (Monument inscrit le 12/06/1926)

Cette croix marquait sans doute le lieu où, selon la tradition rapportée par Dom Morin, Saint-Amand, archevêque de Bordeaux, passant à Ferrières, guérit miraculeusement un ermite aveugle.



**Croix Sainte-Apolline** (Monument inscrit le 12/06/1926)

C'était la croix de Bethléem, érigée autrefois sur la place du marché, à côté du pilori. Elle a été placée au début du XX<sup>e</sup> siècle là où elle est aujourd'hui, à l'endroit où avait été planté l'Arbre de la Liberté ; elle y a longtemps marqué le terminus de la procession des reliques le lundi de la Pentecôte.

## Autres édifices remarquables



Façade de la Communauté de Communes des 4 Vallées  
(ancienne Hôtellerie monastère)



Chapelle Saint-Fiacre



Porte Place Saint-Macé



Chapelle Sainte-Apolline



Cellier des Moines



Chapelle Saint-Lazare

## Éléments du patrimoine vernaculaire

Protégés des pluies et du vent d'ouest, les lavoirs bénéficient d'un courant important et d'eau profonde qui permettaient de bien rincer le linge. On pouvait aussi y faire chauffer l'eau grâce à une cheminée. Des étendoirs pour les draps étaient fixés au mur.



### Rue de la Pêcherie

Le nom de cette rue évoque une activité essentielle de l'abbaye : la pisciculture. Les vidanges de l'étang permettaient de récupérer les poissons dans les filets. L'étang alimentait en eau vive les viviers qui donnaient aux moines une grande part de leur alimentation et de leurs revenus (affermage des droits de pêche). La rivière forcée (ou artificielle), venant de l'étang des Moines, est enjambée par un pont, construit en 1766. Elle est barrée par la chute d'eau d'un ancien moulin à tan, moulin monastique, qui servait à moudre les écorces de chêne, utilisées pour tanner les peaux.



### Lavoir des Martinets

Ce lavoir, contrairement à tous ceux qui existent sur la rivière, est mobile. Son plancher, actionné par de lourdes chaînes, peut suivre le niveau des eaux : on pouvait donc y laver en toute saison. Vaste, protégé des pluies et du vent d'ouest, il bénéficie d'un courant important et d'une eau profonde qui permettaient de bien rincer le linge.

On pouvait y faire chauffer l'eau grâce à une cheminée, et des étendoirs pour les draps étaient fixés au mur.

Bien placé, sur le chemin des jardins et des pâturages, il fut un poste d'observation et un lieu d'échanges en tous genres sur la vie du village car toutes les femmes du « haut Ferrières » (rue Fontaine Bourgoin », rue Montante, rue des Fossés, rue St-Mathurin) y venaient, en plus de laveuses professionnelles.



Lavoir de la Pêcherie



Puit Cour de l'Abbaye



Puit Cour du Couvent



Pont de la Peupleraie



### Place Saint-Macé

À l'entrée est de la ville s'étend une grande place plantée de marronniers, de platanes et de rares tilleuls : c'était autrefois le « Champ Saint-Macé », puis le « Champ royal ». Les grands arbres qui l'ombragent aujourd'hui ont en partie remplacé les marronniers plantés sous la Restauration, après l'invasion de 1815, grâce à une souscription publique.

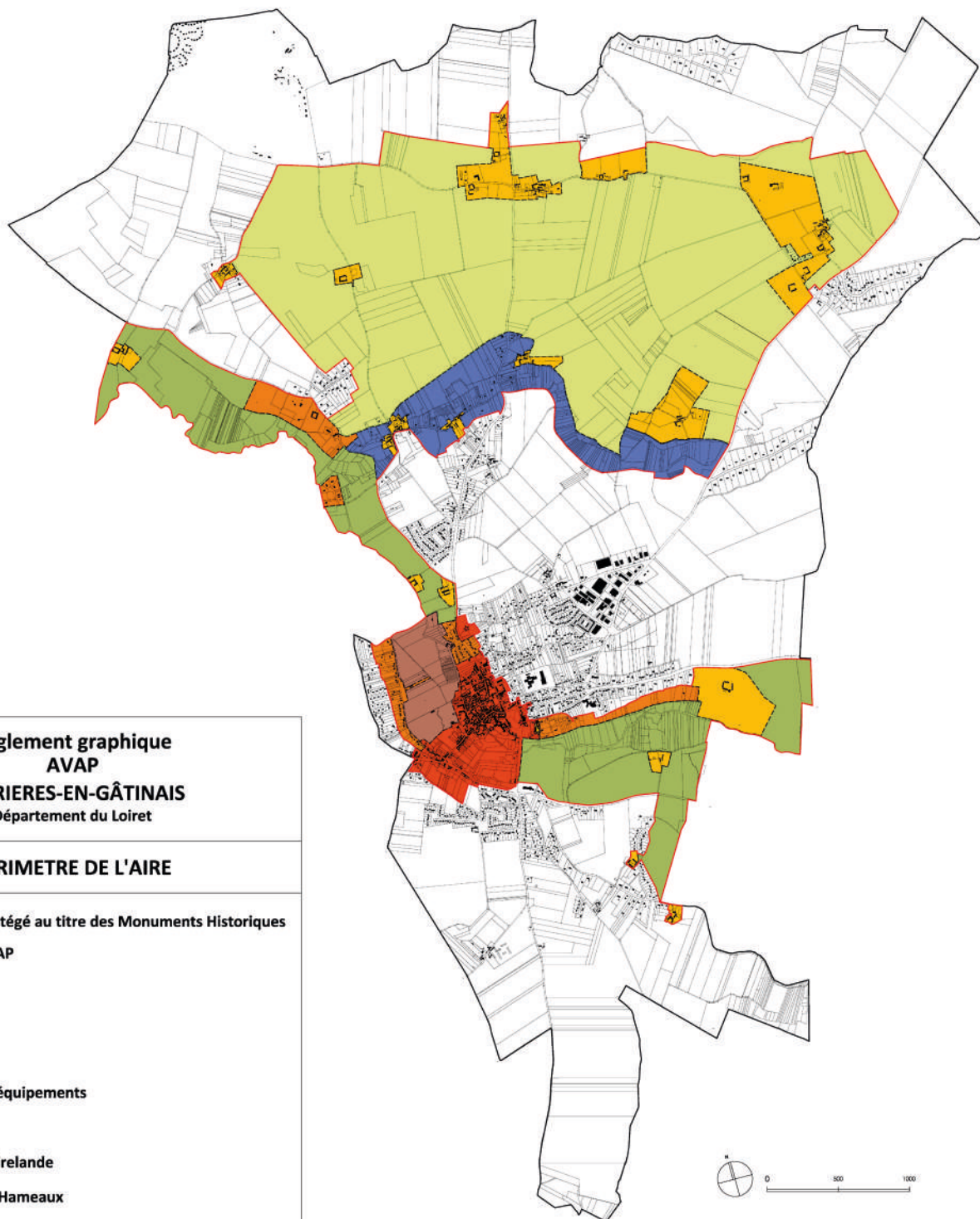


Vue de la fausse rivière, dérivée de la Cléry, créée pour alimenter la tannerie

# 1.4.3

## Site Patrimonial Remarquable (SPR)

L'importance allouée à la politique de protection du patrimoine de la commune se traduit à travers ses engagements urbanistiques. Par délibération du 16 Novembre 2012, la commune a prescrit la transformation en AVAP de la ZPPAUP (Créée le 27 mars 2006). Suite à un transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes des 4 Vallées (délibération du 23 Mai 2016), l'AVAP et par voie de conséquence la mise en œuvre d'un Site Patrimonial Remarquable (conformément aux dispositions de l'article 114-II de la loi du 7 Juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) a été adopté et rendu applicable au territoire de la commune par la délibération communautaire du le 23 mars 2019.



Règlement graphique  
AVAP  
FERRIERES-EN-GÂTINAIS  
Département du Loiret

### PERIMETRE DE L'AIRE

- ★ Immeuble protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre AVAP
- Cadastre
- Le bourg
- Les coteaux
- La plaine des équipements
- La Cléry
- Le vallon de Tirelande
- Les Fermes & Hameaux
- Le plateau

## 1.4.4 Patrimoine naturel

La vallée du Loing marque la séparation entre le Gâtinais de l'est et celui de l'ouest. Ces deux régions se différencient par la nature de leur sol (plus riches dans le Gâtinais de l'ouest), leur relief et leur climat.



Arènes de Pépin le Bref

Le réseau hydrographique de la commune se compose principalement de La Cléry, longue de 43 km. Il s'agit d'un affluent du Loing et donc un sous-affluent de la Seine. L'ensemble domine la vallée du Loing située à l'ouest de la commune.

La Cléry prend sa source aux Brouards sur la commune d'Égriselles-le-Bocage (89). Elle traverse Ferrières-en-Gâtinais d'est en ouest puis longe la partie ouest de la ville avant de se jeter dans le Loing au niveau de la commune voisine de Fontenay-sur-Loing.



La Cléry

### Quelques chiffres du patrimoine végétal de la commune :

**2 732** hectares dont **1 825** de terres agricoles

**15** km de voies départementales

**46** km de voiries communales

**48** km de chemins ruraux

Espaces verts ouverts au public (**15** hectares) :

Stades : **4** hectares

Cimetière : **3** hectares

Sites exceptionnels : **1** hectare

Surfaces de pelouses arrosées : **4 000** m<sup>2</sup>

Ferrières compte un bon nombre d'espaces verts et de fraîcheur :

- La Cléry
- La Gobine
- Les Arènes de « Pépin le Bref »
- L'Espace des Martinets (ancienne peupleraie)
- Plusieurs sentiers de randonnées dont le GR13
- Jardins partagés rue du Biquin d'Or mis à disposition par la municipalité
- Le parcours de santé
- Le sentier botanique



Après l'assèchement de l'Étang des Moines, le fond de la vallée a été occupé par des prairies et des plantations d'osier. Abandonnés, ces terrains furent peu à peu recolonisés par la végétation ligneuse naturelle du fond de la vallée de la Cléry.

Les panneaux présents sur le sentier botanique permettent d'en découvrir les principales espèces :

- |                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| L'Aulne Glutineux     | Le Liseron des haies |
| Le Saule Blanc        | Le Peuplier          |
| L'Aubépine monogyne   | Le Saule Marsault    |
| L'Osier               | Le Houblon           |
| Le Noyer              | Le Gui               |
| L'Aulne Blanc         | Les fossés           |
| L'Aulnaie-frênaie     | Le Merisier          |
| L'Épicéa              | L'Orme champêtre     |
| La Reine des prés     | Le Troène            |
| Les Laïches           | Le Chêne pédonculé   |
| L'Eupatoire chanvrine | Le Roseau            |
| La Cépée              |                      |



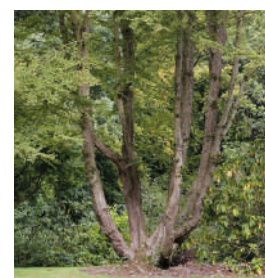
Sentier botanique



Osier



Épicéa



Cépée



Mérisier



Houblon



Aulne Glutineux

## 1.4.5

### Patrimoine immatériel



Qui ne connaît, à Ferrières, les origines du culte de Notre-Dame de Bethléem ! On raconte que, durant la nuit de Noël de l'an 44, trois disciples du Christ, Savinien, Altin et Potentien, de passage dans notre contrée, auraient vu apparaître la Vierge et l'Enfant dans l'humble maison où ils avaient trouvé refuge. L'un d'eux se serait écrié : « C'est vraiment ici un nouveau Bethléem ! » Histoire ou légende, il est certain que le culte marial à Ferrières remonte à une très lointaine époque.

#### Le pèlerinage de Notre-Dame de Bethléem

Le souvenir du miracle fondateur de l'abbaye a été perpétué, au cours des siècles, par le grand pèlerinage annuel de la confrérie de Notre-Dame de Bethléem. Cette confrérie, créée, dit-on, par Clovis, a été d'abord soutenue par les successeurs de ce roi, qui tous en ont été membres et bienfaiteurs.

Après une interruption de plusieurs décennies causée par les troubles et les guerres de religion, la confrérie renaît et atteint son apogée au XVII<sup>e</sup> siècle, grâce à l'impulsion de Dom Morin et l'ardent soutien du souverain, Louis XIII.

Malgré les aléas de l'Histoire, les pèlerinages sont nombreux à Ferrières : les Montargois y viennent pieds nus, en 1575, dès la fin des guerres de religion. Quarante-vingt paroisses du Gâtinais se déplacent en 1625, pour demander la fin de la peste. On vient aussi en procession à Ferrières quand la sécheresse menace les récoltes (et on repart souvent sous la pluie !).

Le mardi 6 septembre 1898, cet événement mémorable a lieu : il rassemble dix mille pèlerins, quatre cents prêtres et quatre évêques. Depuis, chaque année, au début du mois de septembre, Ferrières voit revenir de nombreux pèlerins. Le centenaire au couronnement en 1998, a donné lieu à une fête magnifique et émouvante à laquelle une grande partie des Ferriérois ont participé (la chorale Chantecléry, l'équipe des Fêtes Historiques, ... ) : le culte de Notre-Dame de Bethléem est bel et bien vivant à Ferrières !

#### Le Comité de Jumelage Ferrières-Saerbeck



*Confrérie Saint-Vincent, lors des 900 ans de la ville de Saerbeck, ville jumelée avec Ferrières*

#### La Confrérie Saint-Vincent

Ferrières ne serait plus vraiment Ferrières sans le maintien de la traditionnelle fête de Saint-Vincent chaque année en janvier : c'est une survivance des temps où le territoire de Ferrières était planté de vignes.

Il ne reste aujourd'hui que quelques rangs de vignes à Ferrières, mais la confrérie, toujours active, a solennellement replanté, le 28 mars 2003, deux rangs de ceps nouveaux sur l'une des rares vignes qui subsistent, au « Coteau Saint-Lazare » derrière la chapelle du même nom.

L'hommage au patron des vignerons reste pour notre commune un événement grâce à la participation de nos confrères nouveaux et anciens.





## 2. Actions engagées depuis la dernière commission

- Action importante depuis le passage de la dernière commission
- Action réalisée depuis le passage de la dernière commission, mais marge de progrès encore réalisable
- Action peu traitée depuis le passage de la dernière commission

CRITERES PREALABLES D'ADMISSION		
	Auto-évaluation	Observations
L'agglomération doit être soumise à une protection au titre des Monuments Historiques, ou d'un Site Patrimonial Remarquable.		L'importance allouée à la politique de protection du patrimoine de la commune se traduit à travers ses engagements urbanistiques. Par délibération du 16 Novembre 2012, la commune a prescrit la transformation en AVAP de la ZPPAUP (Créée le 27 mars 2006). Suite au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes des 4 Vallées (délibération du 23 Mai 2016), l'AVAP et par voie de conséquence la mise en œuvre d'un Site Patrimonial Remarquable (conformément aux dispositions de l'article 114-II de la loi du 7 Juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) a été adopté et rendu applicable au territoire de la commune par la délibération communautaire du le 23 mars 2019.
Commune de moins de 6000 habitants à la date de la demande d'adhésion		Ferrières-en-Gâtinais compte 3 791 habitants au 1er janvier 2023.
L'agglomération doit avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène témoin de son histoire, avoir exercé et /ou exercer des fonctions urbaines de centralité		Ferrières-en-Gâtinais est l'ancien chef-lieu de canton et est le siège de la Communauté de Communes. C'est une cité médiévale sur un territoire de 2732 hectares. Elle possède 3 monuments classés (l'abbatiale Saint-Pierre Saint Paul, l'ancienne Abbaye, l'église Notre-Dame de Bethléem) et 4 inscrits (la façade et toiture du pavillon Louis XIII et portail, la croix de l'Hosannaire, la croix Sainte Apolline, les fortifications de l'ancienne Abbaye). D'autres édifices sont tout autant remarquables et jalonnent la cité.
La commune doit avoir un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels.		La commune inscrit dans son programme d'investissement pluriannuel la rénovation de son patrimoine.
La commune doit s'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire.		La Communauté de Communes des 4 Vallées a acquis un bâtiment historique pour y déménager l'Office de Tourisme. Des partenariats sont créés avec les Offices de Tourisme des Communautés de Communes environnantes, ainsi qu'avec TOURISME LOIRET (Agence Départementale du Loiret). Création de différents itinéraires sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Route des illustres avec Alcuin, personnage de Ferrières</li> <li>- Route des Métiers d'Art</li> <li>- Boucles à vélo : Valorisation de la Cléry, véloroute pour rejoindre la scandinavie</li> </ul>

## ENGAGEMENTS

A. Engagement de la commune à entretenir, restaurer et mettre en valeur les patrimoines, à embellir et requalifier les espaces publics conformément aux exigences du site et à sa typologie

Création d'un Site Patrimonial Remarquable	Auto-évaluation	Observations
<p>Les communes s'appuient sur un règlement adapté et actualisé : Règlement issu de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural (ZPPAU), Règlement issu de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager (ZPPAUP), Règlement issu de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) <b>et/ou</b> un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).</p>		<p>Suite au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes des 4 Vallées (par délibération du 23 Mai 2016), l'AVAP a été adopté et rendu applicable au territoire de la commune par la délibération communautaire du 23 mars 2019. Ce dispositif marque la volonté de la municipalité à protéger et mettre en valeur son patrimoine.</p>

Entretien et valorisation de l'espace public	Auto-évaluation	Observations
<p>Enfouissement des réseaux et intégration des postes de transformation</p>		<p>A chaque projet de rénovation, la commune intègre les enfouissements de réseaux. 2019 Enfouissement des réseaux rue Sainte-Apolline 2020 Enfouissements des réseaux rue des Fossés</p>
<p>Revêtement de voirie et des espaces publics de qualité bien intégrés au site</p>		<p>2019 Travaux de rénovation de la rue Sainte-Apolline. Partenaires : la région Centre Val-de-Loire et le département du Loiret. 2020 Création d'un parking supplémentaire en centre-ville, ruelle des Prés. La commune a fait un choix technique afin de permettre la bonne intégration dans les espaces publics de la commune par la mise en place d'un parking alvéolé. Avec l'aide de l'État. 2020 Travaux de rénovation de la rue des Vieilles Halles.</p>
<p>Dispositifs de répurgation (poubelles et containers, toilettes publiques, ...) discrets et adaptés</p>		<p>Remplacement des poubelles plastiques par des poubelles en acier. 2020 Création de toilettes publiques ruelle des Prés.</p>
<p>Flux de circulation et espaces dédiés aux stationnements maîtrisés, liaisons douces favorisées</p>		<p>Dans la politique du projet de territoire de la commune, la mise en place de voies douces est un axe essentiel pour améliorer la gestion des flux piétons, vélo etc. 2019 Création d'une voie douce rue Sainte Apolline. 2020 Création d'un parking supplémentaire en centre-ville, ruelle des Prés. 2021 Élaboration d'un plan des voies douces pour assurer la continuité avec celles existantes et assurer un maillage de l'ensemble des pôles d'attractivité ainsi que des hameaux au centre-ville, soit un total de 5 306 ml de voies vertes.</p>

<p>Mobilier urbain et micro signalétique directionnelle homogène et de qualité</p>		<p>Choix d'une harmonisation des RAL en centre-ville dans la zone protégée : RAL 6005 pour la signalétique en zone AVAP, 7016 pour les mobiliers urbains. Les bancs sont également harmonisés selon une couleur bronze. Les éclairages publics sont des lampes de styles RAL 9005. L'harmonisation est assurée au fur et à mesure de l'entretien et/ou remplacement du mobilier.</p>
<p>Mise en lumière et éclairage public intégrés dans le projet architectural et/ou paysager global dans le respect des normes environnementales</p>		<p>Engagement d'un plan d'extinction des lumières sur le territoire de la commune. Remplacement, sur l'éclairage public, des lumières à led moins énergivores de couleur chaude afin de créer une ambiance lumineuse douce. La commune a acheté des barres led afin de mettre en lumière le parvis de la mairie. Ils contribuent à agrémenter le cadre de vie des Ferriérois et des touristes qui redécouvrent ainsi le patrimoine par le prisme de la mise en lumière nocturne.</p>
<p>Aménagement paysager approprié au caractère des lieux. Encouragement à la mise en place d'un plan/guide pratique d'aménagement paysager et de fleurissement.</p>		<p>La commune a obtenu sa première fleur du label "Villes et Villages fleuries" en 2020. Elle est dotée d'un espace nature appelé l'Espace Saerbeck qui accueille toute sorte d'événements (brocante, fête de la nature, marché...). Cet espace donne sur un parcours de santé et un sentier botanique. Une végétalisation des murs du centre bourg est réalisée avec des plantes grimpantes ou des massifs au sol pour déminéraliser les rues chaque année, en collaboration avec les propriétaires. Création de bacs à oranger pour végétaliser et déminéraliser certains secteurs.</p>

## Mobilier urbain





Voie douce rue Sainte Apolline



Illumination de la Mairie



Enfouissement des réseaux rue des Fossés



Clous de voirie



Rue des Vieilles Halles après travaux



Ruelle des Prés avant



Ruelle des Prés après

Entretien et valorisation du bâti public	Auto-évaluation	Observations
Restauration, réhabilitation et entretien des édifices et monuments publics		<p>Réhabilitation intérieure et extérieure de l'église Notre-Dame de Bethléem. Lancement d'une campagne de financement via la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de Bethléem afin de permettre aux citoyens de participer financièrement aux actions de restauration du patrimoine bâti de la commune.</p> <p>Rénovation des menuiseries de l'hôtellerie monastique (2021).</p> <p>Rénovation de la Grange aux Moines, bâtiment faisant historiquement partie de l'ensemble de l'abbaye (2021).</p>
Suppression des friches urbaines, des « points noirs » et/ou « verrues »		<p>Suite au constat de délabrement d'un îlot urbain situé au cœur de la cité, la CC4V a engagé un projet de construction d'un pôle de santé en centre-ville dans un bâtiment historique, une maison avec tour et grange. La commune souhaite aménager l'accès de ce bâtiment en créant un espace partagé, des parkings.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans une politique de pérennisation des solidarités et de développement de l'économie locale.</p> <p>Aussi, l'aménagement de la rue De Bourrienne en espace partagé viendra fluidifier l'accès à cet établissement.</p> <p>Le projet, fédérateur et attractif, mettra également l'accent sur la préservation et la mise en valeur du caractère paysager de la commune : il revalorisera l'image du centre-bourg et de la commune.</p>
(Ré)investissement des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages		<p>Dans un souci de dynamisation du centre-ville, la commune rénove les bâtiments pour favoriser l'installation de nouveaux commerces, artisans et de professionnels paramédicaux.</p> <p>2020 Réhabilitation du bâtiment situé 1 place Saint Macé (entrée principale du centre-ville) afin de maintenir sa destination commerciale.</p> <p>2020 Réhabilitation du bâtiment situé au 15 rue du Lion d'Or afin d'y permettre l'installation d'un artisan d'art.</p> <p>2021 Réhabilitation de la Grange aux Moines en vue de l'installation d'un maître-verrier.</p> <p>2021 Réhabilitation du logement situé 4 rue du Couvent (installation de professionnels paramédicaux).</p>





Église Notre-Dame de Bethléem avant travaux



Église Notre-Dame de Bethléem en cours de travaux



La Grange aux Moines avant travaux



La Grange aux Moines après travaux



1 Place Saint-Macé, anciennement le « Café des Familles » avant travaux



1 Place Saint-Macé, devenu « L'Annexe » après travaux



15 rue du Lion d'Or avant travaux



15 rue du Lion d'Or après travaux

Entretien et valorisation du bâti privé	Auto-évaluation	Observations
<p>Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la ville</p> <p><i>(Réunion de la Commission Locale du SPR, débats publics, conseils citoyens, consultations citoyennes, participation dans les choix d'aménagement, inventaires participatifs,...)</i></p>		<p>Réunions publiques lors des projets impactant des riverains (place des forges, rue des Vieilles Halles).</p> <p>Consultation publique dans le cadre du PLUi.</p>
<p>Encouragement à la restauration, la réhabilitation, la requalification et l'entretien du bâti privé</p> <p><i>(Mesures incitatives, conseils aux particuliers, ...)</i></p>		<p>Envois de courriers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux acheteurs du centre-ville lors de chaque vente afin de rappeler les règles en vigueur et les accompagner dans leurs travaux.</li> <li>- aux entreprises susceptibles de réaliser des travaux chez les particuliers</li> </ul> <p>Suivi du respect des règles d'urbanisme et en particulier de l'AVAP par les services de l'urbanisme et de la police municipale (recours à un conseil juridique en 2021 pour la systématisation d'une procédure (pré) contentieuse en cas de non-respect).</p> <p>Mise en place depuis le 1er avril 2021 du permis de louer sur l'ensemble sur secteur bourg de l'AVAP, ce dispositif visant à lutter contre l'habitat indigne, participant ainsi indirectement à la protection du patrimoine.</p> <p>Mise en place d'une OPAH-RU (délibération du 8 février 2023) pour accompagner la requalification de l'habitat privé ancien, en proposant des conseils et des aides financières.</p> <p>Mise en lien des administrés vers la Fondation du Patrimoine.</p> <p>Les ABF effectuent des permanences au sein des locaux de la commune pour optimiser ces conseils, ainsi que le CAUE et le service Eco-habitat du PETR Gâtinais Montargois.</p>
<p>Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public et de manière appropriée au site</p> <p><i>(Chantiers participatifs, aides au fleurissements, ...)</i></p>		<p>La commune organise chaque année le concours des Maisons Fleuries auquel les habitants participent afin de contribuer à l'embellissement de la cité.</p> <p>Incitation au fleurissement par les habitants de la voie publique.</p> <p>Participation de la section Art et Jardin de la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) au nettoyage et désherbage de certains lieux de la commune.</p>
<p>Incitation à la mise en place de devantures et d'enseignes correspondant à la typologie du lieu.</p>		<p>Le service urbanisme accompagne les usagers dans le traitement des demandes d'enseignes déposées.</p>
<p>Incitation à la suppression des panneaux publicitaires aux entrées de ville</p>		<p>RAS</p>
<p>Incitation à la dissimulation des climatiseurs et toutes formes de captage télévisuel, radiophonique et téléphonique visible depuis l'espace public et suppression des dispositifs non utilisés ou hors d'usage</p>		
<p>Intégration de manière raisonnée des dispositifs de captage, transmission et distributions des énergies renouvelables.</p>		<p>Ces dispositifs sont interdits dans le règlement du périmètre de l'AVAP.</p>

## B. Engagement de la commune en faveur de l'accueil du public

	Auto-évaluation	Observations
<p>Organiser l'accueil des visiteurs sur l'année en privilégiant une structure d'accueil touristique reconnue, ouverte en haute saison et disposant de personnels compétents lors des temps forts de la cité</p>		<p>L'Office de Tourisme (OT) de Ferrières et des 4 Vallées est ouvert de mars à décembre, et en haute saison 6 jours sur 7 (dont le week-end). Modernisation de l'OT avec nouveau logo, nouvelles brochures, et bientôt nouveau bâtiment. La structure accueille, conseille et informe les touristes, propose des visites guidées et met en place des projets touristiques, tient une billetterie des événements du territoire ainsi qu'une boutique des produits locaux.</p>
<p>Mettre en place un dispositif d'information et de communication notamment touristique, permanent et adapté à toutes les personnes intéressées par la cité</p> <p><i>(Programme de manifestations, d'expositions, de visites, plans de documents présentant la cité, site internet, ...)</i></p>		<p>Dépliant PCC Ferrières. Magazine municipal "Le Ferriérois" tous les trois mois, guide pratique tous les deux ans, site internet, Facebook et Instagram (depuis 2023), PanneauPocket. Grâce à ces différents supports de communication, Ferrières relaie également la communication de ses associations. Installation d'un plan cavalier de la ville Place Saint-Macé où se situent les points d'intérêts touristiques. Chaque année, la ville organise sa matinée d'accueil aux nouveaux arrivants où l'offre touristique et associative est présentée. Modernisation de l'identité visuelle de la ville avec la création d'une nouvelle charte graphique en 2022.</p>
<p>Engager une politique de valorisation des patrimoines, mettre en place des dispositifs d'interprétation des patrimoines permettant la découverte de manière autonome de la cité</p>		<p>Création d'un parcours touristique libre nommé le circuit des "Incontournables du Patrimoine", avec 13 panneaux d'information touristique sur les lieux et monuments du patrimoine de la ville. Le circuit se fait en autonomie grâce à un plan présent sur le site internet de la ville, sur un dépliant touristique, et également sur un panneau d'information Place Saint-Macé. Le descriptif de ces panneaux est disponible en 3 langues : français, anglais et allemand et un QR code y est apposé renvoyant sur le site internet de la ville où les visiteurs peuvent y retrouver des audios. Les clous de voirie installés au sol guident les touristes sur ce circuit. L'Office de Tourisme a également mis en place des visites guidées libres et autonomes sur le territoire. Grâce à différents QR codes présents sur leur site internet, le visiteur peut réaliser des parcours touristiques, téléphone en main. Ces circuits autonomes sont dotés d'audioguides et de cartes. L'OT a également mis en place un escape game ludique au cœur de la cité médiévale pour des publics jeunes et famille.</p>
<p>Détenir au minimum, en cœur de cité, un café-restaurant et un commerce multiservices proposant des produits locaux de qualité</p>		<p>L'offre de restauration est complète et adaptée à tous les types de public. Au cœur de la cité, on y trouve un restaurant et une crêperie qui proposent des menus très qualitatifs, une pizzeria (vente à emporter) et deux bars. Cette offre est enrichie avec un autre restaurant de bon niveau de gamme et divers points de restauration type kebab ou pizzeria situés en périphérie du bourg. Il est aussi important de souligner la présence d'un restaurant gastronomique situé sur un domaine avec golf à moins de 5km de la commune. Cette offre est complétée par des commerces alimentaires dont une épicerie située au cœur du village.</p>

<p>Posséder un lieu d'hébergement touristique affilié à un réseau de qualité en cœur de cité, ou dans un rayon de 5 kilomètres</p>		<p>L'offre d'hébergement est très riche et tous les types d'hébergements sont proposés sur la commune et ses environs. Là encore, ce service permet de répondre à la demande de tous les publics. Au cœur de la cité, on y trouve des chambres d'hôtes, des locations de courte durée ou saisonnières, un gîte, un camping municipal 2 étoiles ouvert toute l'année avec possibilité de location de bungalows et en périphérie du bourg un hôtel labellisé « Logis Hôtels » de 30 chambres. Cette offre est complétée par un hôtel 4 étoiles (de 42 chambres) situé à moins de 5km du centre-ville.</p>
<p>Favoriser l'accueil des métiers d'art par l'installation d'artistes et d'artisans d'art et / ou l'accueil en résidences, dont la production sera accessible au public.</p>		<p>Label "Villes et Métiers d'Art", accueil de "la Route des Métiers d'Art" que le député Jean-Paul Charié avait imaginée comme un parcours départemental invitant le public à franchir la porte des ateliers des nombreux artisans d'art dont notre territoire peut s'enorgueillir. Une plaque commémorative en son honneur a été installée sur la devanture de la Maison des Métiers d'Art, baptisée ainsi "Espace Jean-Paul Charié". Plusieurs bâtiments ont été réhabilités (comme la Grange aux Moines et le 15 rue du Lion d'Or) pour l'accueil d'artisans d'art.</p>



Exemples d'un bulletin municipal et guide pratique de la ville



Modernisation de la communication de l'Office de Tourisme en 2022



Blason de la ville, modernisé en 2022

### C. Engagement de la commune en faveur de l'animation

	Auto-évaluation	Observations
<p>Encourager chacun à participer, contribuer et prendre sa part aux actions engagées en faveur de l'animation et de la vie culturelle</p> <p><i>(Dynamique associative, manifestations cherchant la participation des habitants)</i></p>		<p>La ville accorde des subventions aux associations (21 710 € en 2022). En plus, la commune soutient ces dernières en mettant à disposition du matériel, des salles, ses outils de communication (affichage, réseaux sociaux, site internet) et la logistique par les Services Techniques de la ville. 72 associations sont présentes sur la commune dont 17 à caractère culturel et patrimonial.</p> <p>Depuis 2021, mise en place d'un concours photo à destination des habitants mettant en avant la cité et son patrimoine à travers la prise de photos.</p>
<p>Organiser et/ou favoriser la mise en place d'au moins une manifestation annuelle culturelle et festive valorisant les patrimoines matériels et immatériels de la cité</p>		<p>L'association "Pleins jeux" organise deux fois dans l'année des concerts de haut niveau au sein de l'abbatiale Saint-Pierre Saint-Paul.</p> <p>Le chœur "ChanteCléry" organise également des manifestations.</p> <p>Ferrières accueille chaque année un concert au sein de l'une de ses églises, dans le cadre du Festival de Musique de Sully et du Loiret.</p> <p>La Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) organise des pièces de théâtre au sein de la salle de l'Abbaye.</p> <p>Accueil de la Biennale des métiers d'art en octobre.</p> <p>De nombreuses expositions artistiques, mises en place par les associations, sont présentes tout au long de l'année, tout comme les expositions culturelles de la Maison des Métiers d'Art.</p> <p>L'association "La Rue de l'Art" organise pendant la saison estivale, des expositions d'artistes dans la Grande Rue du centre bourg accompagnées de concerts musicaux.</p> <p>L'association "Roues Libre 45" orchestre chaque premier dimanche du mois, un rassemblement de voitures anciennes et de prestige, Place Saint-Macé.</p>
<p>Organiser et/ou favoriser une manifestation commerciale et artisanale présentant des productions locales ou régionales (Foires, marchés...)</p>		<p>Marché de Noël au mois de décembre, organisé par le Comité des Fêtes de Ferrières.</p> <p>Le marché hebdomadaire tous les vendredis matin dans le centre bourg.</p> <p>L'opération "1 marché 1 chef 1 recette" est présente sur Ferrières tous les ans avec l'aide de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.</p> <p>Foire aux vins organisée par l'association Vignes et Œnologie du Gâtinais.</p> <p>Vente de produits locaux et circuits courts à l'Office de Tourisme.</p>
<p>Détenir au minimum un lieu d'exposition</p>		<p>Salle de l'Abbaye et salle des mariages Chapelle Sainte-Elisabeth Maison des Métiers d'Art</p>

D. Engagement de la commune à participer à la vie du réseau

	Auto-évaluation	Observations
Ratifier le contrat de licence de marque et ses annexes pour les communes homologuées		Signé le 12 octobre 2018.
Participer à la vie du réseau territorial, développer des synergies avec les Petites Cités de Caractère® voisines		Monsieur Gérard LARCHERON, Maire de Ferrières-en-Gâtinais est aussi Vice-président du Conseil d'Administration des Petites Cités de Caractère® du Loiret et est représenté en cas d'absence, par sa première adjointe Madame Florence BAILLOUX. Monsieur Gérard LARCHERON participe régulièrement aux homologations (Château Renard, Thiron Gardais etc.).
Respecter l'image et les principes attachés à la marque		Depuis la mise en place de la nouvelle charte graphique de la ville en 2022, le logo PCC est présent sur toutes les communications médias et hors-médias de la ville.
Affirmer son appartenance au réseau Petites Cités de Caractère® en affichant le panneau « Petite Cité de Caractère® » et le logo aux entrées principales de la cité et dans la publication de ses supports de communication patrimoniaux et touristiques		Panneaux aux entrées de ville installés. Logo présent sur les courriers de la Mairie et tous les documents officiels de la ville, ainsi qu'en signature de courriels.
Relayer les manifestations organisées par le réseau, s'inscrire dans les manifestations nationales et internationales  (Journées Européennes du Patrimoine, Journées Européennes des Métiers d'Art, ...).		Ferrières s'inscrit dans le réseau des Journées Européennes des Métiers d'Art mais aussi dans celui des Journées Européennes du Patrimoine où expositions, visites guidées et ateliers y sont proposés.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
Loiret  
Faitif  
Patrimoine

**MAISON des MÉTIERS d'ART**  
Ferrières-en-Gâtinais

**Musée de Verre**  
Ferrières-en-Gâtinais

**SEGETA**  
Ferrières-en-Gâtinais

**Journées Européennes du Patrimoine 2022**  
17-18.09

**Patrimoine Durable**

Vendredi 16 Septembre  
Journée dédiée aux écoles

**MAISON DES MÉTIERS D'ART**  
Ferrières-en-Gâtinais  
• ateliers  
• expositions  
Pour en savoir plus :  
www.maison-des-metiers-d-art45.fr  
@maisondesmetiersd45  
maisondesmetiersd45@ccdv.fr  
02 38 26 94 86

**TERRES DE VERRE**  
Avec les musées de Verre de France et de son réseau  
Rozay-la-Ville / Ferrières-en-Gâtinais / Corbeilles-en-Gâtinais / Chartres  
• expositions & jeu  
• image & son  
• démonstrations  
Pour en savoir plus :  
www.ccdv.fr  
@maisondesverres45  
maisondesverres45@ccdv.fr  
02 38 26 02 70

**SITE ARCHÉOLOGIQUE SEGETA**  
Ferrières-en-Gâtinais  
• jeu vidéo  
• visites  
• exposition  
Pour en savoir plus :  
www.ccdv.fr  
@maisondesmetiersd45  
maisondesmetiersd45@ccdv.fr  
02 38 26 02 70

**INMA** INSTITUT NATIONAL MÉTIERS D'ART

31.03 → 02.04.2023

**JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART**

SUBLIMER LE QUOTIDIEN

#JEMA2023  
www.journeesdesmetiersdart.fr

**Vendredi 31 mars 10 h à 12 h**  
**VISITE GUIDÉE**  
de l'exposition « LE SOUFFLE DU MONDE »  
avec **Susann CHUCHOLLEK**

**Samedi 1er avril 15 h**  
**ATELIER**  
Fabrication de flûte de pan en PVC à partir de 8 ans  
Places limitées  
Réservation obligatoire

18 grande rue  
45210 Ferrières-en-Gâtinais

02 38 26 04 05  
metiersdart@ccdv.fr  
www.maison-des-metiers-d-art45.fr

**MAISON des MÉTIERS d'ART**  
Ferrières-en-Gâtinais

**Ministère de la Culture**  
Loiret  
Faitif  
Patrimoine

**MAISON des MÉTIERS d'ART**  
Ferrières-en-Gâtinais

**Musée de Verre**  
Ferrières-en-Gâtinais

**SEGETA**  
Ferrières-en-Gâtinais





### 3. Programme pluriannuel : le projet patrimonial pour les 5 prochaines années

# Projets communaux et intercommunaux

La valorisation du patrimoine de Ferrières-en-Gâtinais apportera au fil de son développement une nouvelle dimension socioculturelle mais aussi économique, touristique et stratégique sur le territoire. Reconnaître l'importance du patrimoine dans la constitution d'une identité territoriale est primordial : son urbanité et ses monuments historiques permettant à un territoire de se distinguer et d'exprimer l'identité culturelle des habitants de Ferrières-en-Gâtinais. Dans un contexte de revalorisation territoriale, le patrimoine est devenu un enjeu majeur de la visibilité et de l'attractivité touristique du territoire, qui entraînent avec elles des solutions de développement durable.

La commune maintiendra à travers ses arbitrages budgétaires sa volonté de protéger le patrimoine bâti et non bâti de la commune.

En effet, malgré le contexte économique actuel contraint, la commune continue ses efforts budgétaires afin de maintenir sa capacité d'autofinancement lui permettant ainsi d'investir dans des opérations nécessaires à la valorisation et la sauvegarde de son patrimoine.

Ces opérations seront réfléchies en collaboration étroite avec la CC4V mais également l'ensemble des acteurs indispensables à la mise en œuvre du projet patrimonial de la commune (DRAC, CAUE, Conseil Régional du Centre Val-de-Loire, Conseil Départemental du Loiret, ARF, acteurs du tourisme...).



# 2023

- 1** Restauration des tableaux Calvaire et Don Morin  
*Budget 30 000 €. Partenaires : Association ARF, Département et DRAC*
- 2** Réflexion ancien bâtiment Office de Tourisme  
*Réflexion en cours, faite en collaboration avec la Fondation du Patrimoine et les associations historiques de Ferrières. La commune de Ferrières-en-Gâtinais souhaite aujourd'hui analyser l'état de l'ancien bâtiment de l'office de tourisme afin de déterminer son devenir : le restaurer ou le démolir, en totalité ou partiellement.*
- 3** Rénovation d'un bâtiment situé 7 Grande Rue afin d'en permettre l'installation d'un commerce  
*La commune rénove ce bâtiment avec l'objectif d'y installer un commerce.*  
*Budget 120 000 € HT.*
- 4** Enfouissement des réseaux route de Mirebeau  
*Budget 100 000 €.*
- 5** Enfouissement des réseaux rue des Fossés Prolongés
- 6** Enfouissement des réseaux de la rue Saint Lazare à la rue du Biquin d'Or  
*Estimation : 420 000 € HT. Partenaire : Département.*
- 7** Lancement d'une voie douce du centre-ville au hameau des Égrefins  
*Estimation 398 000 €. Partenaires : État et Département.*
- 8** Poursuite du programme de rénovation des éclairages publics  
*Budget 2023 : 84 000 € HT.*

# 2024

- 9** Rénovation du Groupe scolaire de la Cléry  
*Montant de la rénovation thermique générale : 3 536 000 € HT*  
*Partenaires : État, Ademe, Conseil en Economie Partagé (CEP)*
- 10** Réhabilitation de la rue De Bourrienne transformée en espace partagé et enfouissement des réseaux
- 11** Réhabilitation de l'Abbatiale Saint-Pierre Saint-Paul  
*Estimation 6 490 000 € HT. Partenaire : DRAC.*
- 12** Aménagement des Arènes de Pépin Le Bref  
*Partenaire : CAUE, Association locale.*
- 13** Réhabilitation de la place Saint-Lazare  
*Partenaires : l'État et CAUE*  
*Située à l'une des entrées de ville de la commune, Ferrières souhaite engager la réhabilitation de la Place Saint-Lazare. Soucieuse de la qualité architecturale du projet, y sont prévus des mobiliers urbains qui seront choisis dans la continuité du mobilier mis en place et dans le respect des règles de l'AVAP. Par ailleurs, la commune envisage de végétaliser les lieux par l'installation de palettes ornementales des massifs d'arbustes et de vivaces et de palettes rustiques pour les murs et pieds de murs se situant aux abords de la place.*



## ZOOM sur le centre-ville

[Les Arènes en bref]

En Décembre 2021, la commune a engagé une réflexion quant à l'aménagement des arènes de Pépin le Bref en partenariat avec le CAUE. C'est ainsi que le CAUE y indique « Anciens jardins des bénédictins, enclos, cet espace tend à être réhabilité dans l'esprit des lieux. Les maçonneries de murs d'enceinte semblent être en bon état, un verger a été planté, un potager était entretenu, un puits est protégé dans l'AVAP, ... L'espace futur sera un lieu de promenade qui pourra accueillir des ateliers pédagogiques à destination de divers publics. »



Arènes de Pépin le Bref

**14** Rénovation de la Cour et place des Forges  
*Estimation 283 000 € HT. La place des Forges s'inscrit dans son histoire puisqu'elle était une dépendance de l'abbaye de Ferrières, placée en contre bas de la rivière créée par les moines. Ce secteur formait un pôle économique à l'extérieur de la clôture du monastère puis a été intégré à l'enceinte urbaine au XVIème siècle. Le moulin qui actionnait les soufflets de la forge, a conservé l'orifice d'axe de sa roue et sa chaussée surélevée par rapport au lot de la rivière. La maison du Maître de forge et les bâtiments artisanaux entourent la place. Ainsi, la réflexion de la commune sur ce projet a pour objectif de redonner le sentiment d'appartenance aux riverains de la place tout en permettant d'inscrire cet espace dans le parcours culturel et historique de la commune.*

**15** Poursuite du programme de création de voies douces selon l'étude établies en 2021

**16** Agrandissement de la bibliothèque municipale  
*La bibliothèque actuelle de Ferrières est un lieu qui participe à la vie culturelle de la commune. Dans un souci de diversification de ses usages, mais également consciente de l'importance de l'aménagement d'une bibliothèque dans son utilisation, la commune souhaite agrandir le bâtiment actuel afin de favoriser sa convivialité et d'augmenter sa qualité et superficie d'accueil et développer son accessibilité (la bibliothèque actuelle a un étage).*

**17** Poursuite du programme de restauration des tableaux

**18** Restauration de l'orgue de l'Abbatiale  
*Estimation 200 000 € HT.*

## Sur le plan intercommunal

- 19** Construction d'une nouvelle gendarmerie (2023-2025)
- 20** Réhabilitation et restructuration de l'ancien collège : hôtel communautaire de la CC4V, restauration centrale, accueil logements inclusifs, bureaux de l'APF France Handicap, espace jeunesse, tiers-lieu (2023-2024)
- 21** Création d'un pôle de santé : regroupement d'un centre de santé pour accueil de médecins salariés et d'un espace pour les professions libérales paramédicales (2023-2024)
- 22** Réhabilitation d'un bâtiment : Office de Tourisme, salle de réunion, local d'expositions (2023)
- 23** Réhabilitation de la chapelle Sainte-Apolline afin de créer des lieux d'expositions et une salle de spectacle (2023-2024)



## ZOOM sur le centre-ville





Tableau Don Morin



Ancien bâtiment Office de Tourisme



Façade 7 Grande Rue état existant



Cour intérieure 7 Grande Rue état existant

1. PERSPECTIVE AXONOMÉTRIQUE DE LA PLACE



PLACE SAINT LAZARE - FERRÉOLLES EN GATINAIS



Projection future Place Saint-Lazare



CONSTRUCTION D'UNE  
BRIGADE DE PROXIMITÉ CHEF-LIEU  
ET DE 12 LOGEMENTS DE FONCTION **FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS**



Construction d'une nouvelle Gendarmerie, route de Mirebeau



Réhabilitation et restructuration de l'ancien collège, rue Gérard Paris





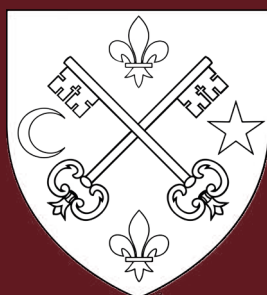
Création d'un pôle de santé



Réhabilitation du bâtiment au 2 rue du Couvent pour accueillir l'Office de Tourisme intercommunal (salle de réunion, local d'expositions dans l'ancien cloître)



Ville de  
FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS



Mairie, Cour de l'Abbaye  
BP 29 - 45210, Ferrières-en-Gâtinais  
02.38.96.52.90  
mairie@ferrieresengatinais.fr  
www.ferrieresengatinais.fr